

- Newsletter TEPOS n°10 - Tuesday, 06 August 2019

Trois années de TEPOS à la loupe

Voilà trois années que nous sommes reconnus "Territoire à énergie positive" (TEPOS) par l'ADEME et la Région. C'est le moment d'évaluer les premières réalisations par rapport aux ambitions de 2014, pour voir si nous tenons le bon cap. Après quelques mois de travail collégial, on constate une moyenne de 48 % d'avancement des actions 2014-2020.

Les aides de 2 millions d'Euros obtenues de l'Etat dans le cadre de la loi de transition ont permis de lancer un grand nombre d'action de rénovation énergétique de bâtiment qu'il faut aujourd'hui concrétiser et pérenniser. Les actions en faveur de la mobilité alternative et des énergies renouvelables, moins prioritaires en 2014 ont en partie démarré et doivent être déployer et confortées.

Ce travail collectif a aussi permis de valider feuille de route du projet à l'horizon 2020, où nous réaliserons une évaluation complète pour voir les premiers impacts concrets sur les courbes de consommation et de production d'énergies renouvelables

Retrouvez l'évaluation complète et le plan d'action 2017 [sur notre site](#)



8 avril à 17 h - St Martin de la Cluze : Assemblée Générale des Centrales villageoises

13 avril à 9h - Saint Michel Les Portes : Visite d'un site de fabrication de plaquettes forestières et de deux "réacteurs à compost" ou comment faire de la chaleur à parti de rémanents d'élagage

8 mai - Saint Martin de la Cluze : Foire de Saint Martin sur le thème de la transition énergétique

Découvrez le scénario Négawatt 2017



Par une vidéo de 3 minutes ou dans sa synthèse de 48 pages, le scénario de transition énergétique mis à jour par l'association "Négawatt" est riche d'enseignement : La "France à énergie positive" est techniquement possible, économiquement rentable à long terme, et indispensable pour tenir l'accord de Paris sur le Climat.

Toutes les infos sur le site de l'association

La rénovation énergétique obligatoire ! (sauf dans presque tous les cas...)



C'est une nouveauté de l'année 2017, un décret impose les travaux de rénovation thermique dans certaines conditions. Peux d'applications concrètes pour le bâti Trièvois, mais c'est un signe fort des nouvelles exigences d'économies d'énergie de notre époque...

Téléchargez l'information complète sur le site de l'ADEME

Des aides de 200 € pour l'acquisition d'un vélo électrique



Déjà 5000 km parcourus par les utilisateurs des vélos électriques de la CCT ! avec le printemps, le vélo électrique apparaît comme une belle solution de mobilité dans notre paysage escarpé. Pour faciliter l'acquisition de ce matériel qui n'est pas donné, l'Etat propose une aide de 200 € par utilisateur.

Pour nos vélos, guétez le prochain appel à candidature dans la Newsletter...

[Plus d'infos sur ce lien](#)

S'impliquer

2017 : le plein d'aides à la rénovation

Aides financières 2017

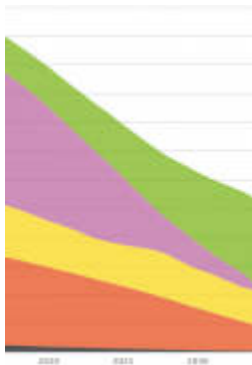
Pour des travaux
de rénovation énergétique
des logements existants



Crédit d'impôt, éco-PTZ, TVA à taux réduit, subventions de l'ANAH, de la CC Trièves, du Département,... Retrouvez la synthèse de toutes les aides à la rénovation disponibles localement dans [ce document](#). En cas de question, appelez nous, si nous n'avons pas la réponse, nous la chercherons!

[Contactez la plateforme de rénovation](#)

Artisans, entrepreneurs, agriculteurs : optimisez vos consommations



La vulnérabilité énergétique touche les ménages, les collectivités mais aussi les entreprises. Les chambres des métiers, de commerce et d'agriculture proposent des accompagnements gratuits pour maîtriser vos consommations dans vos activités. N'hésitez pas à en profiter !

Plus d'infos : [me contacter](#)

Les centrales villageoises à l'action



Le 8 avril c'est l'inauguration des Centrales villageoises du Trièves et l'assemblée générale de la société. Venez découvrir ses premières réalisations et, pourquoi pas, participer à la société pour vous aussi devenir un acteur des énergies renouvelables locales.

Plus d'informations [sur notre site internet](#)

A suivre en Trièves

Découvrez les "réacteurs à compost"



Récupérer la chaleur d'un tas de compost, voici une expérimentation qui mérite le détour ! L'entreprise La Cime Elagage vous propose de découvrir deux expérimentations jeudi 13 avril 2017 :

9h/10h ; Pôle bois de St Michel les Portes Plaquettes bois ; valorisation des rémanents d'élagage. 10h/11h ; Lieu dit le Vicaire, usage domestique et raccordement sur une chaufferie. 11h/12h ; Ferme des tournesols. St Paul les Monestiers : Usage et intérêts agronomique.

Eau potable : vous avez dit sécheresse ?



Fin janvier, le débit des sources sur notre territoire était identique à celui mesuré en octobre dernier.

Il est vrai que le soleil en cette fin d'hiver a été agréable, cependant, si les précipitations printanières 2017 ne sont pas abondantes, un risque important de sécheresse estivale est à craindre. Commençons dès à présent à économiser l'eau !

Quelques tuyaux [Sur notre site](#)

Contribuez à la biodiversité en nourrissant les abeilles



Comme un certain nombre de communes et d'agriculteurs du Trièves, faites le choix de cultures mellifères pour vos jardins. Un moyen de choisir des essences locales, proposées par nos pépiniéristes, qui favorisent le développement des abeilles.

Retrouvez sur notre site [la liste des essences mellifères](#)



Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes inscrit sur la liste de diffusion du pôle développement de la CC Trièves (ancienne liste Agenda 21).

Lettre d'information publiée par la Communauté de communes du Trièves.

Responsable de publication : Jérôme Fauconnier, président.